



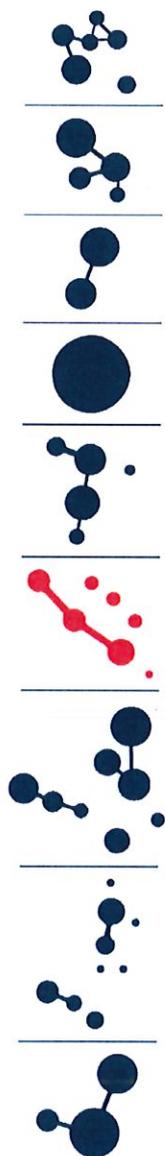
PLAN OLYMPIQUE ET SPORTIF TERRITORIAL

Mouvement Olympique et Sportif
Nouvelle-Calédonie

2022-2025

MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

NOUVELLE-CALÉDONIE



CTOS

NOUVELLE
CALÉDONIE

NOUVELLE-CALÉDONIE

Les CDOS/CROS/CTOS sont les organes déconcentrés du CNOSF auxquels celui-ci reconnaît qualité exclusive dans leur territoire « pour mettre en œuvre, en son nom et sous son contrôle, les missions qui lui sont expressément déléguées en début de chaque Olympiade par le biais d'une « feuille de route » et trouvant leur prolongement fonctionnel et organisationnel à travers la formalisation d'un « Plan Sport et Territoire » (PST) (*NB : Le PST est devenu le POST pour cette nouvelle Olympiade*). Ce PST doit par ailleurs assurer une répartition cohérente des interventions de chaque organe déconcentré du CNOSF à l'échelle d'un même territoire ».

Préambule des statuts du CTOS
de la Nouvelle-Calédonie

FEUILLE DE ROUTE DU POST

NOUVELLE-CALÉDONIE

La feuille de route définit le cadre dans lequel les CDOS/CROS/CTOS déploient les actions nationales déléguées par le CNOSF, et ce à travers 4 thématiques :

- ↳ Sport & Education et Citoyenneté ;
- ↳ Sport & Professionnalisation ;
- ↳ Sport & Santé et Bien-être ;
- ↳ Sport & Politiques publiques et haut niveau.

La feuille de route représente la vision stratégique à long terme pour les représentants du Mouvement Olympique et sportif d'un territoire. Le Plan Olympique et Sportif Territorial, anciennement PST, en formalise le déploiement opérationnel.

Il évolue selon un rythme pertinent pour la vie du territoire (mi Olympiade, Olympiade...). Il répond aux besoins des Ligues, Comités régionaux et départementaux, des clubs et des licenciés.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Pour l'Olympiade 2022-2025, les 4 thématiques du POST des CDOS/CROS/CTOS restent :

- les axes dans lesquels les CDOS/CROS/CTOS déploient des actions au service des Ligues et Comités ;
- les axes de communication autour desquels les CD(RT)OS peuvent présenter leurs offres de services aux Ligues et Comités, ainsi qu'aux collectivités territoriales ;
- les axes de structuration de leurs Bureaux exécutifs (avec un VP par thématique).

Mais deux axes forts seront priorisés dans le POST 2022-2025 :

- ① L'accompagnement à la structuration
- ② La participation des territoires à la réussite de Paris 2024

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le mouvement sportif s'est fédéré en Nouvelle-Calédonie au début des années 60 avec la création du CTS en 1961.

La période des événements a débouché sur des accords politiques (Les Accords de Matignon en 1988 et les Accords de Nouméa en 1998) qui ont modifié l'organisation politique et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie avec notamment la provincialisation.

Le code du Sport ne s'appliquant plus en Nouvelle-Calédonie au soir des Accords de 1998, il a fallu repenser l'organisation du sport en Nouvelle-Calédonie. L'alternative était soit de monter des fédérations affiliées aux Fédérations Internationales, comme la Polynésie Française l'a fait, soit de maintenir nos ligues au sein des Fédérations Françaises en créant des liens conventionnels.

Le choix fait par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie en concertation avec le CTOS a été de trouver la voie d'un compromis : maintenir nos ligues au sein des Fédérations Françaises tout en leur permettant de s'affilier, avec l'accord des Fédérations Françaises, aux Fédérations Continentales Océaniques afin de pouvoir participer à des compétitions dans notre bassin géographique.

La délibération du 16 octobre 2001 votée par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie précise cette organisation, met en place un agrément des ligues, définit les prérogatives du CTOS et crée une instance de concertation, le Haut Conseil du Sport Calédonien. Ce texte organise encore le sport en NC en 2022.

La Nouvelle-Calédonie est plutôt bien dotée en infrastructures sportives, héritage pour les principales des Jeux du Pacifique organisés en Nouvelle-Calédonie en 1966, 1987 et 2011.

Contrairement aux Jeux de 1966 et 1987 organisés exclusivement à Nouméa, des épreuves ont été organisées dans les 3 provinces lors des Jeux de 2011. L'objectif de rééquilibrage voulu a permis la construction d'équipements de qualité à Lifou (chef lieu de la province Iles Loyauté) et Koné (chef lieu de la province Nord) en plus de celles du Grand Nouméa.

Des équipements de proximité sont présents dans beaucoup de communes, qui à l'échelle de la métropole, ne sont que des villages.

Située à 20.000 km de la métropole, mais également à 2.000 km de l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ses grands voisins, la Nouvelle-Calédonie souffre de son éloignement et le coût des transports aériens dans cette région du Monde représente un réel frein pour le mouvement sportif.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Avec une population de 270.000 habitants pour une surface équivalente à la Belgique, la Nouvelle-Calédonie doit également composer avec une très grande dispersion géographique. La mise en place des Comités Provinciaux Olympique et Sportif permet au CTOS d'avoir depuis quelques années une meilleure proximité avec les territoires les plus éloignés de la capitale.

Le terrain de jeu pour les sports de pleine nature est exceptionnel et le climat adapté toute l'année à la pratique sportive de plein air.

Le CTOS occupe une place prépondérante dans le paysage sportif et institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, mais également de la région Pacifique. Le CTOS-NC est membre associé de l'ONOC et membre fondateur du Conseil des Jeux du Pacifique. De nombreux Calédoniens siègent dans différentes Fédérations Océaniques et en assurent même la présidence en baseball, bodybuilding, pétanque. Un calédonien siège au sein du bureau exécutif du Conseil des Jeux du Pacifique depuis 4 mandatures.

En Nouvelle-Calédonie, le CTOS-NC est membre du Haut Conseil du Sport Calédonien et désigne notamment outre ses 2 représentants, un représentant des athlètes et un représentant des entraîneurs.

Le CTOS-NC est l'interlocuteur privilégié du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les rencontres et réunions de travail sont régulières aussi bien avec le Membre du Gouvernement en charge des sports et son cabinet qu'avec la Direction J&S de la Nouvelle-Calédonie, même si la proximité varie suivant la personnalité du Membre du Gouvernement ou du directeur J&S.

Les rencontres avec les élus de la Nouvelle-Calédonie et les élus provinciaux sont fréquents sur toutes les questions qui attirent au sport, et à leur niveau les CPOS ont également des contacts fréquents avec les provinces.

Le CTOS-NC est également un interlocuteur privilégié du Haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, délégué territorial de l'ANS et siège au sein des conférences ANS. Le CTOS et la DJSNC travaillent ensemble et harmonieusement à la répartition des crédits, à destination notamment des ligues. La répartition de l'enveloppe ANS destinée aux clubs est faite par les directions des sports provinciales avec l'appui des CPOS.

Un représentant du CTOS-NC siège au CESE et au sein de sa commission Jeunesse et Sport.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le CTOS-NC a un partenariat qui a du mal à s'inscrire dans la durée avec l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie (ASSNC). Ce partenariat se concrétise par un financement qui permet au CTOS de rémunérer une cheffe de projet Sport Santé.

Le CTOS-NC met en place avec l'appui des collectivités et de partenaires privés différents programmes pour accompagner les ligues et le mouvement sportif en général dans leur développement :

- une cellule CRIB pour l'accompagnement des bénévoles ;
- des opérations destinées à promouvoir le développement de la pratique féminine ;
- des programmes d'accompagnement des ligues et clubs dans le développement du Sport Santé, du sport en entreprise, du sport social, de la formation, de la structuration.

Le CTOS organise et gère le déplacement de l'équipe de NC aux Mini Jeux et Jeux du Pacifique.

Le CTOS-NC gère pour le compte du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie un dispositif de congés sportifs réservés aux bénévoles sportifs (6 jours/an), aux officiels techniques et athlètes « Performance » des listes d'Excellence, aux entraîneurs de sélections (18 jours/an).

Le CTOS a géré, jusqu'en 2022, le Centre International Sport et Expertise, équipement qui comprend une centaine de lits en hébergement, des espaces de formation, de régénération, sur plus de 2000 m².

Le CTOS-NC est agréé comme organisme de formation professionnelle.

Le CTOS-NC fédère 42 ligues représentant plus de 700 structures et 55.000 licenciés. Reste cependant quelques pratiques, notamment de pleine nature, très populaires en Nouvelle-Calédonie (raids et trails) qui ne sont pas fédérées au sein du mouvement sportif et dont le fonctionnement diffère du schéma habituel (clubs, ligue). Outre le sport scolaire USEP et UNSS, le football est le sport le plus populaire. Les sports co représentent 30% des licenciés.

La professionnalisation du mouvement sportif n'est encore que peu développée en NC. Seules quelques disciplines, avec le support de leur fédération, se sont structurées professionnellement (football, rugby, tennis,...). D'autres disciplines comme l'escalade ont bâti un modèle économique leur permettant de créer de l'emploi.

NOUVELLE-CALÉDONIE

La stratégie « Sport & Education et Citoyenneté » du CNOSF pour les territoires

- Adopter une vision stratégique contribuant à la transformation positive de la société et valorisant une société de l'engagement (RSO, Éducation des jeunes, Engagement des jeunes, Engagement des femmes) ;
- Positionner le réseau territorial comme interlocuteur privilégié des différents acteurs de l'Éducation et de la citoyenneté.

La participation à la réussite des JOP sur les territoires

- Des JOP solidaires, inclusifs et partagés : Caravanes du sport, villages des sports, mini-Jeux, etc.
- Des JOP moteurs d'engagement et de citoyenneté : Service Civique, formations civiques et citoyennes, promotion des valeurs de l'Olympisme, détection, valorisation et accompagnement des bénévoles, etc.
- Utiliser le sport comme vecteur de valeurs et de vivre-ensemble : formations à la laïcité et aux valeurs de la République, programmes contre les incivilités et les violences, labels citoyens, etc.
- Utiliser le sport et l'Olympisme comme outil pédagogique pour le plaisir d'apprendre : Classes Olympiques, Ateliers Olympiques, participation à la SOP, Journée Olympique, développement et animation d'outils pédagogiques, etc.
- Changer de regard sur la diversité : actions de sensibilisation sur la LGBTI-phobie, engagements (chartes, conventions, communication), etc.
- Changer de regard sur l'égalité femme/homme : actions de promotion du sport auprès des jeunes filles, formations et accompagnements de femmes aux responsabilités, sensibilisation à la mixité, etc.
- Des JOP accélérateurs de la transition écologique, et moteurs de changement des comportements : accompagnement à l'écoresponsabilité, démarches qualité RSO, labellisation d'évènements, etc.

Engagements territoriaux

- Promouvoir le sport au féminin ;
- Promouvoir la solidarité, l'inclusion et le partage à travers l'accès au sport pour le plus grand nombre et pour les jeunes les plus éloignés de la pratique ;
- Promouvoir les valeurs de l'Olympisme en utilisant le sport, Génération 2024 et l'Olympisme comme outil pédagogique ;
- Prévenir et lutter contre les violences notamment sexuelles dans le sport ;
- Promouvoir l'engagement des jeunes.

Actions prévisionnelles engagées par le Mouvement Olympique et Sportif

→ **Promouvoir le sport au féminin :**

- Mise en place du programme de formation « Les Ailes du Sport » pour promouvoir l'accès aux responsabilités des femmes dans les instances sportives ;
- Mise en place de bourses de formation « Les Ailes du Sport » pour permettre aux femmes de se former pour accéder à des postes d'entraîneur ;
- Organisation du Sport Girl Challenge, compétition multisports réservée aux jeunes filles U16 comme outil de mobilisation et de détection.

→ **Promouvoir la solidarité, l'inclusion et le partage à travers l'accès au sport pour le plus grand nombre et pour les jeunes les plus éloignés de la pratique :**

- Coordonner des projets de développement de la pratique fédérale au sein de quartiers défavorisés dépourvus d'installations sportives de proximité ;
- Promouvoir l'accès à la pratique à travers des camps de vacances à dominante sportive, à moindre coût au sein de clubs sportifs ;
- Réduire les freins financiers à la pratique sportive en trouvant des solutions pérennes pour une gratuité des licences sportives pour les jeunes et par la mise en place de vacations de médecins dans des zones carencées en terme de suivi médical.

Actions prévisionnelles engagées par le Mouvement Olympique et Sportif

- **Promouvoir les valeurs de l'Olympisme en utilisant le sport et l'Olympisme comme outil pédagogique :**
 - Organisation annuelle de la Journée Olympique sur plusieurs sites, avec un programme éducatif dans les classe en amont ;
 - Etudier la mise en place à titre expérimental de Classes Olympiques ou de camps olympiques dans des Centres de vacances et de loisir;
 - Mise en place d'animations à l'aide d'outils pédagogiques.
- **Prévenir et lutter contre les violences notamment sexuelles dans le sport :**
 - Programme et actions de sensibilisation en lien avec les différents acteurs et en partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile.
- **Promouvoir l'engagement des jeunes :**
 - Promouvoir l'engagement des jeunes comme volontaires au service civique ;
 - Faire accéder les jeunes au rôle d'arbitre lors des compétitions sportives scolaires puis fédérales ;
 - Promouvoir l'accès de jeunes à des postes de bénévoles et les accompagner.

La stratégie « Sport & Professionnalisation » du CNOSF pour les territoires

- Assurer la représentation, la mobilisation et la défense des intérêts du Mouvement Olympique et sportif territorial dans les domaines de la formation, de la qualification et de l'emploi ;
- Renforcer le circuit d'information permettant d'optimiser les pratiques de professionnalisation du secteur associatif sportif ;
- Développer une offre de services concertée et territorialisée, notamment dans le domaine de la formation.

L'accompagnement à la structuration

- Accompagnement de la vie associative : services CRIB, rôle de tiers de confiance, relais DLA et acteurs locaux de l'accompagnement, observation des besoins, connaissance de la structuration du secteur sur le territoire, appréhension des évolutions post-Covid, création d'outils, etc.
- Renforcer l'encadrement, notamment dans les clubs sportifs, et les opportunités d'emploi dans le champ du sport :
 - Déploiement de groupements d'employeurs et GEIQ : appui à l'animation ;
 - Accompagnement des dirigeant-e-s et bénévoles : accompagnement des compétences ;
 - Montée en qualité des offres de formation : gestion d'organisme de formation, plans régionaux de formation, certification Qualiopi, couverture territoriale des compétences ;
 - Développement de l'apprentissage : appui pédagogique à travers UFA.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Engagements territoriaux

- Intégrer et siéger activement dans les instances consultatives « emploi – formation – professionnalisation » du pays ;
- Développer des partenariats permettant de diversifier l'offre et les modalités de formation professionnelles ou fédérales, en adéquation avec les besoins identifiés du territoire, en s'appuyant sur l'organisme de formation du CTOS-NC ;
- Développer et promouvoir un statut « d'employeur bénévole » auprès des acteurs « emploi formation » du territoire (administrations / financeurs / partenaires sociaux) afin de développer la professionnalisation du sport via les Groupements d'Employeurs et de nouvelles « associations sportives employeuses » ;
- Accompagner les bénévoles dans la gestion associative.

Actions prévisionnelles engagées par le Mouvement Olympique et Sportif

- **Intégrer et siéger activement dans les instances consultatives « emploi – formation – professionnalisation » du pays :**
 - Siéger plus activement et s'imposer dans les instances de consultations ;
 - Être force de propositions et d'évaluation sur les dispositifs d'aide à l'emploi du secteur et leur impact ;
 - Faire évoluer la réglementation et les acteurs en faveur du développement de la professionnalisation.
- **Développer des partenariats permettant de diversifier l'offre et les modalités de formations professionnelles ou fédérales, en adéquation avec les besoins identifiés du territoire, en s'appuyant sur l'organisme de formation du CTOS-NC :**
 - Formation Professionnelle : sortir du coup par coup réactif et sécurisant pour un plan quadriennal coordonné entre les acteurs fondé, sur des études et des projections. Stabiliser les équipes pédagogiques ;
 - Evoluer dans l'offre vers des formats plus courts et/ou plus orientés vers l'expertise (Centre International Sport et Expertise / accès Haut Niveau) ;
 - Accompagner les ligues dans la mise en place de projets (identification) et de parcours de formation professionnalisant ;
 - « Recoller » avec les stratégies fédérales d'emploi formation.

Actions prévisionnelles engagées par le Mouvement Olympique et Sportif

- **Développer et promouvoir un statut « d'employeur bénévole » auprès des acteurs « emploi formation » du territoire (administrations / financeurs / partenaires sociaux) afin de développer la professionnalisation du sport via les GE et de nouvelles « associations sportives employeuses » :**
 - Compléter en partenariat avec les services concernés, l'étude d'impact covid pour déboucher sur une vision fine de l'activité professionnelle et en sortir des projections et recommandations (Cf Pol Publiques) ;
 - Renforcer la formation des dirigeants sur les aspects emploi formation « professionnalisant » à travers des soirées thématiques ;
 - Travailler sur le statut d'employeur bénévole et les accompagnements nécessaires dans le cadre de formations en lien avec le FIAF ;
 - Réfléchir à l'idée d'un fond « formation bénévoles employeurs ».
- **Accompagner les bénévoles dans la gestion associative :**
 - Renforcer le dispositif CRIB au sein du CTOS et des CPOS ;
 - Proposer un catalogue de formations, soirées thématiques et ateliers pratiques à destination des dirigeants bénévoles.

La stratégie « Sport & Santé et Bien-être » du CNOSF pour les territoires

- Accompagner les Ligues et Comités dans le développement des dispositifs fédéraux sport-santé notamment en matière de formation ;
- Valoriser les dispositifs fédéraux par la diffusion du Médicosport-santé auprès des médecins prescripteurs et du grand public ;
- Informer et mettre en relation les acteurs concernés par la prescription d'APS en facilitant le recensement des clubs ;
- Porter des projets Sentez-Vous Sport ;
- Positionner le Mouvement Olympique et sportif au cœur des enjeux de sport-santé et de bien-être.

La participation à la réussite des JOP sur les territoires

- Bouger plus : l'activité physique pour améliorer le bien-être de la population : programme de sport en entreprise, actions de sport-santé auprès de publics-cibles (ALD, séniors, adolescent.e.s, personnes placées sous main de justice, etc.), réseaux sport-santé bien-être, Maisons Sport-santé, etc.
- Changer de regard sur le handicap : labellisation de clubs, actions valides/handisport, actions de sensibilisation, etc.

Engagements territoriaux

- Accompagner le mouvement sportif dans le développement d'une diversification de l'offre et des publics afin de (re)mettre en mouvement la population et notamment les personnes les plus éloignées de la pratique sportive (offres sport-santé bien-être et sport pour tous / sport en entreprise / sport social dans les quartiers) ;
- Accompagner la montée en compétences de l'encadrement bénévole et salarié du mouvement sportif.

Actions prévisionnelles engagées par le Mouvement Olympique et Sportif

Accompagner le mouvement sportif dans le développement d'une diversification de l'offre et des publics afin de (re)mettre en mouvement la population et notamment les personnes les plus éloignées de la pratique sportive :

- Mettre en place un référencement à travers une labellisation afin de créer les conditions d'accueil dans les clubs ;
- Promouvoir les dispositifs sport-santé des PSF des fédérations auprès des clubs, comités et ligues pour une pratique adaptée aux différents publics ;
- Mettre en œuvre des actions sport-santé bien-être / sport pour tous / sport en entreprise / sport social dans les quartiers.

Accompagner la montée en compétences de l'encadrement bénévole et salarié du mouvement sportif :

- Sensibiliser les acteurs du mouvement sportif par la mise en place d'ateliers sur des thématiques sport-santé ;
- Accompagner les ligues dans l'élaboration et la mise en œuvre de certifications et diplômes fédéraux en sport-santé, émanant de leur fédération, en lien avec le Médicosport-santé ;
- Organiser des formations aux 1^{ers} secours à l'attention des encadrants bénévoles en charge de créneaux sport-santé.

NOUVELLE-CALÉDONIE

La stratégie « Sport & Politiques publiques et Haut niveau » du CNOSF pour les territoires

- Devenir acteur dans les instances de concertation et du dialogue civil, en réponse à ses besoins (structures déconcentrées des Fédérations, membres) ;
- Faire du Mouvement Olympique et Sportif un acteur de la coconstruction de politiques publiques (intérêt général) ;
- S'inscrire comme partie prenante des politiques publiques et fédérales d'accès au haut niveau et d'appui à la professionnalisation des athlètes.

La participation à la réussite des JOP sur les territoires

- Des JOP qui font rayonner le sport sur tout le territoire français : accompagnement des collectivités à la labellisation Terre de Jeux 2024, animation des labellisés, circulation de l'information, valorisation du territoire en tant que Terre de Jeux ;
- Des JOP écrins de performance : communication et valorisation des parcours des athlètes de haut-niveau du territoire, soutien aux athlètes locaux en devenir, information sur les dispositifs de soutien existants (nationaux et locaux).

Engagements territoriaux

- Positionner le CTOS-NC comme acteur de la co-construction de politiques publiques (intérêt général) ;
- Conforter ou positionner le CTOS comme acteur dans les instances de concertation ;
- Inscrire le CTOS-NC, comme partie prenante des politiques publiques et fédérales d'accès au haut niveau et d'appui à la professionnalisation des athlètes ;
- Faire rayonner le sport à travers « Terre de Jeux 2024 ».

NOUVELLE-CALÉDONIE

Actions prévisionnelles engagées par le
Mouvement Olympique et Sportif

- **Positionner le CTOS-NC comme acteur de la co-construction de politiques publiques (intérêt général) :**
 - Concrétiser avec le gouvernement de la NC la mise en place d'un nouveau modèle de financement du sport en NC et d'un schéma directeur concerté de ses équipements sportifs ;
 - Co-piloter avec l'Etat et la NC une mise en œuvre cohérente et complémentaire des plans sportifs fédéraux, du plan stratégique de la pratique sportive en NC et du plan sport et territoire ;
 - Initier et travailler à la mise en place d'un statut du bénévole et de dispositifs dédiés.
- **Conforter ou positionner le CTOS comme acteur dans les instances de concertation :**
 - Animer les travaux et initiatives au sein du Haut Conseil du Sport Calédonien et du CESE ;
 - Participer à la réflexion sur l'organisation du sport et de sa gouvernance dans l'évolution institutionnelle de la NC, en militant pour une simplification des démarches administratives pour les bénévoles à travers la mise en place d'un guichet unique.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Actions prévisionnelles engagées par le
Mouvement Olympique et Sportif

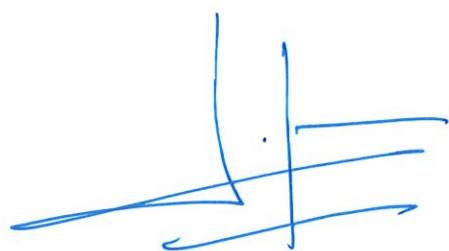
- **Inscrire le CTOS-NC comme partie prenante des politiques publiques et fédérales d'accès au haut niveau et d'appui à la professionnalisation des athlètes :**
 - Accompagner les ligues, comités et fédération dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de performance et de leur évaluation ;
 - Travailler sur la mutualisation des moyens pour l'optimisation des dispositifs de préparation et de suivi des SHN et sportifs identifiés d'Excellence régionale* ;
 - Travailler en partenariat avec les institutions à la déclinaison territoriale des dispositifs réservés aux SHN et sportifs identifiés d'Excellence régionale*.

* Excellence régionale : meilleurs éléments des sélections pour les JdP et Oceania

- **Faire rayonner le sport à travers « Terre de Jeux 2024 » :**
 - Accompagner les collectivités à la labellisation Terre de Jeux 2024.
 - Animer les labellisés à travers d'actions communes et faire circuler l'information auprès du public.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Je soussigné Christophe DABIN, Président du CTOS **Nouvelle-Calédonie**, m'engage à travailler en commun sur ces axes stratégiques, au service de nos membres et de notre territoire, pour l'Olympiade en cours.



Christophe DABIN

CTOS Nouvelle-Calédonie



Michel CALLOT

Trésorier du CNOSF